



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 91960

Texte de la question

M. Jean Gaubert attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur la situation à laquelle sont confrontés un grand nombre de Français invalides. Lorsque ceux-ci atteignent l'âge de la retraite, ils perçoivent une pension de retraite qui se substitue à leur pension d'invalidité. Pour autant, leurs conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles à cause, d'une part, de la dégradation de leur santé, d'autre part, de ce changement de statut qui est accompagné d'une importante baisse de revenus. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser ce qu'il compte faire pour mettre un terme à cette situation particulièrement injuste et inégale.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91960

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11586

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)